

Les mécanismes de gestion contestable, vecteurs de l'appropriation du risque par certains acteurs économiques. Contribution à une économie industrielle des OGM

Olivier GODARD

École Polytechnique

Olivier.godard@shs.polytechnique.fr

1 rue Descartes

75 005 Paris - 01 55 55 83 15



OBJECTIFS

Élaboration d'un cadre théorique qui vise à :

- interpréter les engagements et démarches «volontaires» de firmes industrielles au regard des effets environnementaux et sanitaires de leurs techniques ou de leurs produits ;
- identifier les déterminants économiques qui expliquent le degré de sensibilisation des firmes industrielles aux menaces de contestation sociale de leurs activités ;
- étudier les modes de gestion de la contestation sociale retenus par les firmes productrices d'OGM en France et en Allemagne entre 1990 et 2000.

MÉTHODOLOGIE

Construction du modèle de la «gestion contestable» à partir de la double inspiration de la théorie des marchés contestables (Baumol *et al.*, 1982) en économie industrielle et de la théorie de la justification (Boltanski et Thévenot, 1991) en sociologie ; ce modèle repose sur l'hypothèse que certaines firmes industrielles ont à assurer la légitimité publique de leur activité au-delà du respect des exigences réglementaires courantes.

Restitution empirique de la dynamique industrielle du secteur de la production d'OGM à vocation agricole en France et en Allemagne sur la période 1990-2000 et des modalités de gestion/adaptation à la contestation qui s'est surtout manifestée depuis 1996.

RÉSULTATS

Mise en évidence des ruptures imposées dans les stratégies industrielles des firmes productrices d'OGM du fait de la contestation sociale relayée/anticipée par la grande distribution et sanctionnée par les marchés financiers.

Explication, à partir du modèle de la gestion contestable, de l'échec de ces firmes du point de vue des tentatives de canalisation de la contestation de leurs activités.